

ZONE DE DISTRIBUTION : PLOUZEVEDE (REST)

Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2022 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. La présence d'ESA métolachlore dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée en 2022. A la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, ce métabolite de pesticides a été classé, par l'agence nationale de sécurité sanitaire, non pertinent pour l'eau potable au cours de l'année 2022 et ne sera plus pris en compte dans l'indicateur de qualité.	B A : Eau de bonne qualité B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 23 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 312 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau	
Votre réseau est alimenté par un captage : PENHOAT. L'eau qui l'alimente est d'origine superficielle. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente 3522 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SUEZ EAU FRANCE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SYNDICAT DES EAUX DE PLOUZEVEDE »	
PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 23 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 23 Valeur moyenne : 20,9 mg/L Valeur maxi : 28 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	B Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Quelques conseils
ABSENCE Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
CHLORE Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.
ENTRETIEN Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.
SAVEUR-COULEUR Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 13 Nombre de mesures : 1 563 Conformité : 92 % Valeur maxi : 0,13 microgramme/L (esa metolachlore) Substance(s) non conforme(s) : esa metolachlore
--	---

Pour aller plus loin
 Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 11/10/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.